

DOMAINE EQUESTRE DES PIALOUX  
 Quartier les Merles  
 26120 MONTVENDRE

N° Licence FFE
----------------

### CONTRAT D'INSCRIPTION SAISON 2014.2015

<b>Nom</b>		<b>Sexe</b>	M : F :
<b>Prénom</b>		<b>Né(e) le</b>	..... / ..... / .....
<b>N° licence</b>	..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / .....	<b>E-mail</b>	
<b>Adresse</b>	N°..... ..... Code postal ..... Ville .....		
<b>Tél</b>	Dom ..... / ..... / ..... / ..... / .....	Port	..... / ..... / ..... / ..... / .....
<b>Personne(s) à contacter en cas d'urgence</b>	Nom/prénom	Tel : ..... / ..... / ..... / ..... / .....	
	Nom prénom	Tel : ..... / ..... / ..... / ..... / .....	
<b>Représentant(s) légal (aux) si le cavalier est mineur</b>	Nom prénom	Tel : ..... / ..... / ..... / ..... / .....	
	Nom prénom	Tel : ..... / ..... / ..... / ..... / .....	
<b>Allergies</b>			

Je joins mon règlement :

	MOINS DE 6 ANS : 366 Euros (36,60€/mois) + 26 Euros de licence FFE
	MOINS DE 12 ANS : 453 Euros (45,30€/mois) + 26 Euros de licence FFE
	MOINS DE 18 ANS: 494 Euros (49,40€/mois) + 26 Euros de licence FFE
	PLUS DE 18 ANS: 504 Euros (50,40€/mois) + 37 Euros de licence FFE
	PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE : 422 Euros (40,20€/mois) + 26 ou 37 Euros de licence FFE

**Cadre réservé au secrétariat :**

Carte M'RA N°:


Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'équitation peut m'exposer ainsi que des conditions d'assurance offertes par la licence FFE et des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées au verso et sur [www.pezantassurance.fr](http://www.pezantassurance.fr).

Je souscris les garanties d'assurance individuelle du cavalier offertes par la licence FFE ;

Je souscris une garantie complémentaire payante auprès du cabinet Generali PEZANT, directement sur ma page cavalier sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) ou sur [www.pezantassurance.fr](http://www.pezantassurance.fr)

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur applicable au sein de l'établissement.

Je reconnais avoir recueilli un avis médical favorable à la pratique de l'équitation.

J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Je déclare accepter que le Domaine Equestre des Pialoux se réserve le droit à des fins promotionnelles, de prendre, détenir et diffuser des images (photos ou vidéos) faites pendant les stages / leçons / balades / sous quelque forme de support que cela soit. Les images sont acquises définitivement au profit du DOMAINE EQUESTRE DES PIALOUX quelle que soit la période d'utilisation de cette image et sans aucun paiement.

**RAPPEL POUR VOTRE SECURITE:**

Le port du casque est obligatoire quelque soit votre niveau. A partir du Galop 4, casque de cross et protège-dos sont indispensables pour les entraînements au cross. Pour tous les niveaux, le protège-dos est très fortement conseillé aux cavaliers mineurs lors des leçons de saut d'obstacles, de cross et de parcours en extérieur y compris en promenade (ceci est une recommandation faite par la F.F.E) .

*\*Rayer la mention inutile*

Fait à ..... le / /

Nom
Signature

